

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUILLET 2005 A HOUBOTR

Ouverture de la séance à 09 heures par un discours du Président faisant suite à une coutume de bienvenue du vieux Job SAIDJIN remercié par le Pasteur WETEWEA.

- I /** Lecture du compte rendu de l'AG de l'aire coutumière IAAI du 08 juillet à l'antenne de la Province des Iles à Hwadrilla.
Ce travail a été exécuté par le Secrétaire Général en la personne de Monsieur Georges MALIE.
L'assemblée dans son ensemble a approuvé le contenu du compte rendu dans son intégralité.
- II /** Eclaircissement sur le personnel administratif et sur le matériel de l'aire coutumière.
Le Secrétaire s'est chargé de cette mise au point en disant que le personnel et le matériel sont propriétaires du Gouvernement de la Nouvelle Calédonie.
Des textes de lois, de délibérations et de règlements intérieurs ont été distribués à l'ensemble des personnes présentes pour prouver les différentes explications apportées.
- III /** Projet de politique de travail du Président ;
Le bureau se réunira le 09 août pour définir les priorités qui s'imposent pour ce début de mandature.
- IV /** Le règlement intérieur sera modifié en ses articles : n° 3 sur la durée de 6 ans, on passe à 5 ans. Article 5 ; sur la composition et la durée du bureau ; également de 6 ans, on passe à 5 ans, le bureau est élargi à 13 membres. Article 30, dans son deuxième paragraphe, les deux sénateurs ont l'obligation de présenter tous les trois mois leurs travaux et interventions. Faut-il créer un article sur l'accord de principe, qui stipule que les rôles seraient tournants.

VI / Questions diverses

Des avis ont été avancés par rapport à l'analyse de l'état actuel des projets de lois du pays, proposés par le Sénat Coutumier : Il est primordial de rechercher l'unité de l'aire voire celle de l'ensemble des coutumiers du Pays Kanak.

Le Conseil National pour les Droits du Peuple Autochtone, il faut renouveler cette association pour qu'elle puisse répondre aux besoins des coutumiers lors des déplacements à l'extérieur de l'île.

Levée de la séance à 12 heures par un discours du Président suivi d'un autre geste coutumier du Job SAIDJIN remerciant l'ensemble des chefferies représentées, les invitant aussi à prendre ensemble le repas avant de se séparer.